



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6448^e séance

Mardi 14 décembre 2010, à 10 h 35
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Rice	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Yang Tao
	Fédération de Russie	M. Pan in
	France	M. Briens
	Gabon	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Japon	M. Arima
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Puente
	Nigéria	M. Onemola
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Quarrey
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, j'invite, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Robert Serry.

Il en est ainsi décidé.

Je donne maintenant la parole à M. Serry.

M. Serry (*parle en anglais*) : Je voudrais, Madame la Présidente, vous faire part de ma tristesse et vous adresser, ainsi qu'à votre gouvernement, mes condoléances suite au décès d'un de vos éminents prédécesseurs au poste de Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, Richard Holbrooke. Sa carrière exceptionnelle et ses efforts inlassables au service de la paix et de la diplomatie sont, je pense, connus de tous et il restera pour moi une source d'inspiration. Nous pleurons son décès.

Je tiens tout d'abord à adresser de nouveau à Israël toute ma sympathie et celle du Secrétaire général, suite à l'incendie du mont Carmel dans lequel 43 personnes ont trouvé la mort, il y a deux semaines. Cette tragédie est l'une des pires catastrophes naturelles que ce pays ait connues. Toute la région a proposé de l'aide, y compris l'Autorité palestinienne, l'Égypte, la Jordanie et la Turquie ainsi que des pays plus éloignés. Le Premier Ministre Netanyahu a fait part de la reconnaissance d'Israël pour ces gestes de solidarité et l'appui matériel fourni.

En septembre, le Premier Ministre Netanyahu et le Président Abbas se sont engagés à parvenir, dans un délai d'un an, à un accord-cadre sur le statut permanent. Bien que cet objectif soit toujours d'actualité, le processus permettant de l'atteindre a essuyé un grave revers. Le Secrétaire général déplore tout particulièrement qu'Israël n'ait pas prorogé le gel de la construction de colonies. Le 8 décembre, les efforts déployés par les États-Unis pour créer un climat propice à la reprise de pourparlers directs grâce au renouvellement du moratoire sur les activités de

peuplement ont pris fin. Le Président palestinien, M. Abbas, a réaffirmé qu'il ne reprendrait pas les négociations directes tant qu'Israël n'aurait pas gelé les activités de peuplement.

Au cours de la période à l'examen, à Jérusalem-Est, les autorités israéliennes ont approuvé la construction de 130 nouvelles maisons dans la colonie de Gilo et la construction de 625 nouveaux logements a été annoncée dans la colonie de Pisgat Zeev. Dans le reste de la Cisjordanie, selon diverses sources, les activités de construction se sont intensifiées depuis l'expiration du moratoire le 26 septembre. D'après l'organisation non gouvernementale israélienne « la paix maintenant », les travaux de construction de 1 600 logements dans des colonies de peuplement ont commencé. En comparaison, la construction de 1 920 logements a été entreprise durant l'année 2009.

Nous tenons à préciser que l'ONU continuera d'insister sur le fait que les activités de peuplement sont contraires au droit international, à la Feuille de route et à la position du Quatuor. Nous réaffirmons la position unifiée adoptée par la communauté internationale, à savoir qu'Israël doit honorer son obligation de geler toutes les activités de peuplement et de démanteler tous les avant-postes construits à partir de mars 2001.

Le 10 décembre, ici à New York, les envoyés du Quatuor ont rencontré l'Envoyé des États-Unis, M. Mitchell, avant son voyage dans la région et la Secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Clinton, a fait un discours à Washington, le même jour. Il est clair qu'un changement de stratégie s'impose. Nous croyons comprendre que les États-Unis vont maintenant engager les deux parties dans des pourparlers indirects sur toutes les questions relatives au statut permanent et que le Secrétaire général attend des deux parties qu'elles participent aux négociations avec sérieux. Nous notons également que les États-Unis entendent jouer un rôle actif en avançant des idées et en rapprochant les propositions, le cas échéant. Il nous paraît évident que la médiation d'une tierce partie est désormais requise. L'objectif poursuivi doit être la mise en place de la solution de deux États fondée sur la fin de l'occupation de 1967 et le règlement de toutes les questions fondamentales.

L'Envoyé des États-Unis, M. Mitchell, est actuellement dans la région, il a rencontré le Premier Ministre Netanyahu hier et le Président Abbas aujourd'hui, avant le départ de ce dernier pour le Caire,

où il doit assister à une réunion du Comité de suivi de la Ligue des États arabes. Nous nous attendons à ce que des consultations étroites aient lieu au sein du Quatuor sur l'action à mener dans l'avenir. Les envoyés du Quatuor sont en train de préparer une réunion des principaux responsables du Quatuor, qui devrait se tenir au début de l'année prochaine. Le Secrétariat continuera de tenir le Conseil de sécurité informé de l'évolution de la situation par l'intermédiaire de réunions d'information mensuelles.

En réponse aux demandes du Président Abbas, le Brésil et l'Argentine ont reconnu l'État indépendant de Palestine à l'intérieur de frontières correspondant aux lignes du cessez-le feu de 1967, les 3 et 6 décembre respectivement. Hier, le Conseil des ministres de l'Union européenne a réaffirmé qu'il était prêt, le cas échéant, à reconnaître un État palestinien.

Les envoyés du Quatuor ont également discuté de la nécessité urgente d'appuyer davantage les efforts d'édification de l'État déployés par l'Autorité palestinienne. Un certain nombre d'actions israéliennes sont envisagées depuis quelque temps, notamment un nouvel allègement des restrictions à la liberté de circulation et d'accès; une réduction des incursions israéliennes; des mesures qui permettraient à l'Autorité palestinienne d'étendre ses efforts à la zone C de la Cisjordanie et la libération de prisonniers. Ces mesures sont à présent essentielles et opportunes. Au fur et à mesure que l'Autorité palestinienne étend ses efforts d'édification d'un État, Israël doit alléger les mesures d'occupation. Les efforts du Représentant du Quatuor, M. Blair, sont importants à cet égard.

D'après la Banque mondiale, au cours du troisième trimestre de 2010, l'Autorité palestinienne a réalisé des progrès réguliers dans la mise en œuvre de son programme de réformes, le maintien de la discipline financière et la réalisation de ses objectifs budgétaires en matière de dépenses. Les systèmes de gestion des finances publiques ont été renforcés et un plan de réforme des pensions a été adopté en vue d'améliorer l'efficacité et la viabilité dans ce domaine.

Les forces de sécurité palestiniennes continuent de faire des efforts louables pour maintenir la sécurité dans les régions de la Cisjordanie qui sont actuellement sous leur contrôle. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son discours à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, l'apparition d'un partenaire de sécurité fiable est incontestable. Selon certaines estimations, le nombre

de soldats israéliens opérant dans la Cisjordanie occupée est à son niveau le plus bas depuis 2005.

Toutefois, des tensions persistent. Les forces de sécurité israéliennes, invoquant des raisons de sécurité, ont mené 193 incursions dans la zone A au cours de la période considérée, au cours desquelles 21 Palestiniens ont été blessés et 98 autres arrêtés, dont un membre du Conseil législatif palestinien appartenant au bloc pour le changement et la réforme, rattaché au Hamas. Le 23 novembre, les forces de sécurité israéliennes ont découvert sept bombes tuyaux à bord d'un véhicule palestinien, à un point de contrôle situé à proximité de Tulkarem, et ont par la suite saisi des armes et des munitions lors d'un raid. Les affrontements violents se sont poursuivis entre les forces de sécurité israéliennes et des manifestants opposés à la construction de la barrière et le 6 décembre, un tribunal militaire israélien a prorogé la détention d'Abdallah Abu Rahmah, un militant du mouvement contre la barrière, au-delà de la date prévue pour sa libération. Selon certaines informations, le nombre d'arrestations et d'interrogatoires d'enfants a considérablement augmenté, en particulier dans le secteur de Silwan à Jérusalem-Est au cours de ces derniers mois. Des colons israéliens ont mené huit attaques contre des Palestiniens ou leurs biens, au cours desquelles deux Palestiniens ont été blessés. Les Palestiniens, quant à eux, ont lancé trois attaques, au cours desquelles un colon israélien a été blessé.

Le nombre d'obstacles à la liberté d'accès et de circulation en Cisjordanie s'élève actuellement à 513. Je pense que l'on pourrait et que l'on devrait réduire sensiblement ces obstacles en quantité et en qualité, sans pour autant compromettre la sécurité.

Les parties devraient faire preuve de discipline et de responsabilité en s'abstenant de tout acte de provocation. À cet égard, je suis préoccupé par l'augmentation du nombre de démolitions de bâtiments appartenant à des Palestiniens au cours de la période considérée, 14 édifices ayant été démolis dans la Zone C et 12 à Jérusalem-Est, ce qui a entraîné le déplacement de 53 personnes. J'ai aussi exprimé publiquement mes préoccupations suite au transfert forcé, le 8 décembre, d'un membre du Conseil législatif palestinien appartenant au bloc pour le changement et la réforme, de Jérusalem à Ramallah, en exécution d'une ordonnance rendue par un tribunal israélien. Cette affaire, ainsi que l'affaire concernant trois autres législateurs faisant l'objet de procédures judiciaires, continue de susciter de graves

préoccupations en matière de droits de l'homme, relativement aux droits de résidence des Palestiniens à Jérusalem-Est.

Je constate avec préoccupation qu'une étude menée sous les auspices du Ministère de l'information de l'Autorité palestinienne nie l'importance religieuse du Mur occidental pour les juifs. Je note que cette regrettable étude a été retirée du site Web de l'Autorité palestinienne. Il est absolument nécessaire que les autorités politiques et religieuses de chacune des deux parties s'abstiennent de nier ou de dénigrer le patrimoine, les droits et la dignité de l'autre partie.

Nous continuons à suivre avec préoccupation les annonces des autorités israéliennes relatives à l'application de procédures plus restrictives aux points de passage entre Jérusalem-Est et le reste de la Cisjordanie. Nous sommes conscients des préoccupations en matière de sécurité mais les changements proposés ne doivent pas ajouter de nouveaux obstacles aux opérations de l'ONU et d'autres entités internationales, au détriment des bénéficiaires de ces opérations. Nous sommes en train de négocier avec les autorités israéliennes sur ce point, à New York et sur le terrain.

La Procédure d'appel global a été lancée le 30 novembre en faveur de 213 projets humanitaires représentant un coût total de 575 millions de dollars. La Procédure d'appel global est l'expression concrète d'une stratégie humanitaire qui vise à répondre aux besoins humanitaires critiques à Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est en privilégiant les secteurs sur lesquels l'Autorité palestinienne exerce un contrôle limité et où les besoins ne sont pas entièrement satisfaits par le Gouvernement israélien. Les organismes des Nations Unies ont de plus en plus de difficultés à obtenir de la communauté internationale les fonds nécessaires. J'invite les donateurs à apporter leur plein appui à la procédure d'appel global de 2011, pour éviter que les conditions de vie ne se détériorent davantage.

J'en viens ainsi à Gaza, où l'instabilité qui règne depuis quelque temps et les mesures continues de bouclage, sont préoccupantes. Toutefois, des faits positifs ont également été enregistrés. Le 8 décembre, Israël a décidé d'autoriser des exportations à partir de Gaza, sans déroger aux exigences de sécurité. La reprise des exportations est essentielle pour revitaliser l'économie et le secteur commercial légitime de Gaza. Nous nous félicitons de cette mesure en espérant

qu'elle s'appliquera à l'ensemble des produits commerciaux, sous réserve de considérations de sécurité, et que la capacité de passage sera renforcée au besoin pour satisfaire la demande. La mise en œuvre de cette décision sera suivie de près. Je me réjouis de l'attention que le Représentant du Quatuor, M. Blair, continue de porter à cette question. L'ONU cherche toujours à faire cesser le bouclage de la bande de Gaza dans le cadre de la résolution 1860 (2009).

Le nombre hebdomadaire de camions entrant dans la bande de Gaza a légèrement baissé, passant de 1 026 à 997 au cours de la toute dernière période ayant fait l'objet d'un rapport, et à 566 en juin 2010, avant l'annonce de la nouvelle politique israélienne relative à Gaza. En moyenne, 2 800 camions entraient à Gaza chaque semaine en juin 2007.

Les organismes des Nations Unies ont reçu l'autorisation d'achever les projets de construction à Gaza, d'une valeur totale de 110 millions de dollars. C'est d'un pas positif, mais il est indispensable de faire encore davantage dans ce domaine. J'ai discuté avec les autorités palestiniennes de la nécessité de mettre en place des procédures d'approbation et de mise en œuvre permettant d'accélérer les travaux et je les ai exhortées à autoriser la livraison de matériaux de construction au secteur privé à Gaza et à approuver rapidement d'autres projets de l'ONU, notamment la construction de davantage d'écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) avant la fin de l'année. Je rappelle au Conseil qu'à quelques très rares exceptions près, les habitants de Gaza, au nombre de 1,5 million, sont incapables de quitter la bande de Gaza pour des déplacements que la plupart d'entre nous jugent banals et qu'une plus grande liberté de circulation des personnes doit également être l'une des priorités.

Il est essentiel de maintenir le calme. Les autorités de facto ont publiquement réaffirmé leur volonté en ce sens, en dépit des 5 roquettes et 20 obus de mortier lancés par des groupes d'activistes sur Israël à partir de Gaza. Un mortier a blessé un Israélien le 8 décembre dans l'ouest du Néguev et une roquette a touché une habitation civile le même jour. La veille, un tir de roquette revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine avait touché le sud d'Ashkelon.

Je condamne les tirs de roquettes sans discrimination contre Israël. Des allégations continuent

de faire état de contrebande d'armes vers la bande de Gaza. Au cours de la période à l'examen, les forces de sécurité israéliennes ont mené 4 frappes aériennes et 12 incursions à Gaza. Au total, il y a eu 4 militants palestiniens tués et 1 blessé, ainsi que 23 blessés parmi les civils palestiniens. J'insiste sur le fait qu'il importe qu'Israël fasse preuve d'un maximum de retenue. Je tiens également à souligner que toutes les parties ont l'obligation de protéger les civils et de respecter le droit international humanitaire.

Je réitère les appels lancés par l'ONU à la libération immédiate du sergent-chef Gilad Shalit, qui doit également pouvoir bénéficier de visites humanitaires. Je félicite le Président Abbas d'avoir appelé les ravisseurs de Shalit à le libérer. Il est profondément regrettable qu'un accord d'échange de prisonniers n'ait pas encore été conclu. Je note également qu'une conférence internationale arabe s'est tenue en Algérie les 5 et 6 décembre, qui a exprimé les préoccupations existant à l'égard des prisonniers palestiniens.

Je suis préoccupé par le fait que les autorités de facto à Gaza aient décidé d'une fermeture temporaire des bureaux du Forum de la jeunesse Sharek, importante organisation non gouvernementale partenaire de l'ONU et d'autres institutions internationales. Je lance un appel pour que Sharek soit autorisé à poursuivre son travail à Gaza sans plus attendre et sans entrave injustifiée. Je souligne l'importance que revêt le plein respect du travail des organisations légitimes de la société civile à Gaza, ainsi que la nécessité de défendre les libertés fondamentales d'association et d'expression.

Les efforts de rétablissement de l'unité palestinienne dans le cadre des engagements légitimes pris par l'Autorité palestinienne et l'Organisation de libération de la Palestine sont au point mort. Sur le terrain, je suis préoccupé par les signes de tension. Mon bureau continue d'exhorter chacun à cesser toute remise en question de la légitimité de l'Autorité palestinienne et d'appeler toutes les forces de sécurité à Gaza ou en Cisjordanie à respecter les droits de l'homme. Les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne ont arrêté des membres d'une cellule du Hamas en Cisjordanie, qui étaient soupçonnés de préparer l'attaque de cibles palestiniennes et israéliennes, et les forces de sécurité du Hamas ont placé en détention un certain nombre de membres du Fatah dans toute la bande de Gaza. Le calme doit

régner à l'intérieur si nous voulons que le processus de réconciliation progresse.

Nous sommes également préoccupés par le manque de progrès qui continue de caractériser les efforts en faveur de négociations de paix entre Israël et la Syrie et par les expressions publiques du manque de confiance actuel en de nouveaux progrès. Si la situation dans le Golan syrien occupé est demeurée stable malgré la poursuite des activités de peuplement, un règlement du conflit entre les deux pays, fondé sur les résolutions du Conseil de sécurité, est important en soi et indispensable à la stabilité régionale; il est de plus un maillon essentiel de la mise en œuvre des principes exposés dans l'Initiative de paix arabe.

Je note que les prises de contact entre acteurs du monde diplomatique se sont poursuivies afin d'explorer les diverses options permettant de faire redémarrer le processus. Sachant par ailleurs que la Turquie a joué par le passé un rôle important dans la facilitation des efforts régionaux, nous espérons que les récents contacts renoués entre Israël et la Turquie suite à l'aide que cette dernière a apportée à Israël dans la lutte contre l'incendie du Carmel pourront aider les deux pays à surmonter les tensions du passé.

Je passe maintenant à la question du Liban, où l'activité politique reste dominée par les spéculations dont fait l'objet le Tribunal spécial pour le Liban. Les divergences entre camps politiquement opposés ont provoqué la suspension des séances du Conseil des ministres entre le 10 novembre et la réunion prévue maintenant demain, le 15 décembre. Les parties libanaises continuent de manifester leur appui aux efforts déployés par les pays de la région, en particulier la Syrie et l'Arabie saoudite, pour stabiliser la situation au Liban. Au cours de ses entretiens avec les représentants d'un large éventail de partis politiques libanais, le Coordonnateur spécial pour le Liban, Michael Williams, a continué d'encourager toutes les parties à régler leurs désaccords par le biais du dialogue et des institutions légitimes de l'État.

La reconstruction du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared se heurte toujours à de nombreux problèmes. Le retour des 2 000 premiers réfugiés dans le camp étant prévu d'ici à janvier 2011, j'exhorte les donateurs à continuer de fournir leur aide financière, qui est absolument essentielle, à la reconstruction de Nahr el-Bared, ainsi qu'au Fonds général de l'UNRWA.

Au cours du mois écoulé, la situation générale dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est demeurée généralement calme. Les violations de l'espace aérien se sont poursuivies à un rythme quasi quotidien. Au cours de la période à l'examen, le Coordonnateur spécial, M. Williams, et le commandant de la Force, le général Asarta Cuevas, ont tenu des consultations avec les parties pour discuter des détails relatifs à la décision du 17 novembre du Cabinet de sécurité israélien d'accepter, en principe, la proposition formulée par l'ONU d'un retrait des Forces de défense israéliennes de la partie nord du village d'al-Ghajar.

Pour terminer, je ne saurais trop insister sur l'importance de la période dans laquelle nous entrons. Les parties se sont fixé des échéances importantes, qui ont reçu un aval important de la communauté internationale, et 2011 est l'année où il faudra les tenir. Il est maintenant crucial que les deux parties ne se dérober pas sur les questions de fond au cours des pourparlers avec les États-Unis et que de nouvelles mesures soient adoptées sans tarder sur le terrain afin de renforcer et d'autonomiser le programme d'édification de l'État palestinien. Nous devons également continuer de nous employer à améliorer les

conditions à Gaza tout en maintenant le calme.

Nous devons d'urgence nous pencher sur les éléments essentiels d'une phase finale négociée entre les deux États, pour le bien des deux peuples. Nous prions instamment les dirigeants des deux camps de faire le nécessaire à cette fin, et nous estimons par ailleurs qu'il est essentiel qu'une tierce partie joue un rôle actif sur le fond pour parvenir à ce résultat. Il importe que le Quatuor tienne des consultations étroites à cet égard. Au cours de l'année à venir, la crédibilité du processus politique et de ses partenaires, y compris le Quatuor, sera également en jeu. Le Secrétaire général continuera d'œuvrer, avec les parties, le Quatuor et les partenaires régionaux et internationaux, à une solution durable à deux États et à l'instauration d'une paix globale dans la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Serry de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 55.